

CHESSEL INFO

Décembre 2016

Conseil général

La prochaine séance du Conseil général aura lieu le lundi **12 décembre à 20 h. 00** à la Maison de Commune.

Ordre du jour :

1. Appel
2. Assermentations
3. Communications du bureau
4. Approbation de l'ordre du jour
5. Approbation du procès-verbal de la séance du 25 octobre 2016
6. Préavis No 05-2016/2017 relatif au règlement concernant le subventionnement des études musicales
7. Préavis No 06-2016/2017 concernant un crédit pour l'achat d'un tracteur et d'une remorque
8. Préavis No 07-2016/2017 relatif au budget de fonctionnement 2017
9. Communications de la Municipalité
10. Divers et propositions individuelles
11. Contre-appel et distribution des jetons



➤ Fermeture de la bourse communale

La bourse communale sera fermée du mercredi 21 décembre 2016 à 17 h. 00 au mardi 3 janvier 2017
Réouverture du bureau : mercredi 4 janvier 2017 à 13 h. 30.

➤ Ramassage des ordures

Pendant les Fêtes, les ramassages auront lieu aux dates suivantes :

- Vendredi 23 décembre 2016
- Vendredi 30 décembre 2016
- Vendredi 6 janvier 2017

➤ Déchetterie

La déchetterie sera ouverte les samedi 24 et 31 décembre 2016 ainsi que les mercredis 28 décembre 2016 et 4 janvier 2017.

Prochaines manifestations

Marche à l'étoile – Samedi 24 décembre, 19 h. 00, Parc de l'Ouchettaz

Arrivée des cortèges au flambeau venant des villages voisins, chants, contes, message des paroisses, bol de soupe et thé de Noël.

Décorations de Noël

Nous remercions d'ores et déjà les habitants qui auront décoré leur maison et par la même occasion le village, en cette année où la Marche à l'étoile arrive à Chessel.

Soupe de Nouvel-An de la Jeunesse

Le samedi 7 janvier 2017 de 10 h. 00 à 17 h. 00 devant la Maison de Commune.

Souper de soutien pour la Jeunesse

Samedi 18 février 2017 à 19 h. 00 à la Maison de Commune.
Inscription auprès de Mathieu Borloz
079 795 63 84, jusqu'au 5 février.

Autres informations officielles

Horaires de fin d'année :

➤ Fermeture du greffe municipal et du contrôle des habitants

Le greffe municipal et le contrôle des habitants seront fermés du jeudi 22 décembre 2016 à 11 h. 30 au lundi 2 janvier 2017. Réouverture du bureau : mardi 3 janvier 2017 à 17 h. 00.



Nouvel horaire du contrôle des habitants et du greffe municipal 2017

Le contrôle des habitants et le greffe municipal seront désormais ouverts

**Le mardi de 17 h. 00 à 19 h. 00
et**

Le jeudi de 08 h. 00 à 11 h. 30

Arrivées et départs

Mme Corinne Geiser, préposée au contrôle des habitants nous quitte après plus de 5 ans de service. Nous lui souhaitons plein succès pour la suite de sa carrière professionnelle et la remercions pour son investissement.

Mme E. Gaudard, souhaitant augmenter son temps de travail, reprendra le poste de préposée au contrôle des habitants dès le 3 janvier 2017.

M. Jean-Paul Bonnard quitte ses fonctions d'auxiliaire employé communal, après plus de 7 ans d'activité.

Merci pour son dévouement et une bonne retraite à l'ami Pic-Bois !

M. Charles Bourqui remplacera M. J.-P. Bonnard en tant qu'auxiliaire employé communal, ceci dès le 3 janvier 2017.

Nous lui souhaitons une cordiale bienvenue !

Jubilaires

Toutes nos félicitations à **Mme Ginette Mösching**, boursière communale pour ses 31 ans de service et à **M. Pierre-Alain Yersin**, employé communal pour ses 10 ans de service.

Inscription des chiens

Les propriétaires ou détenteurs de chiens nés ou acquis en 2016 sont tenus de les annoncer au greffe municipal d'ici à fin janvier 2017.

Par ailleurs, la loi prévoit que depuis le 1^{er} octobre 2002, tous les chiens doivent pouvoir être identifiés par une puce électronique, à l'exception de ceux déjà tatoués au 1^{er} avril 2002, pour autant que le tatouage soit lisible et enregistré dans la banque de données centrale désignée par le Service cantonal vétérinaire.

De plus, à titre de prévention de la santé publique et animale, il est recommandé de faire vacciner les chiens contre la rage.

Opération Nez rouge 2017

Site Internet www.nrev.ch
Email: contact@nrev.ch



Dates et horaires :

Vendredi 9 et samedi 10 décembre 2016

Vendredi 16 décembre 2016 au matin du 1^{er} janvier 2017

Horaires de la centrale téléphonique :

Vendredi et samedi : 22 h. 00 à 05 h. 00

Dimanche à jeudi: 22 h. 00 à 04 h. 00

Noël : 16 h. 00 à 05 h. 00

St Sylvestre: 22 h. 00 à 07 h. 00

0800 802 208



DIS NO, association à but non lucratif fondée à Lausanne en 1995, a pour mission de prévenir la maltraitance et les abus sexuels envers les enfants. Elle est active dans l'ensemble de la Suisse romande. Elle a été instaurée pour apprendre aux enfants à « dire non » face à un abuseur, d'où sa dénomination.

Après quelques années d'activité, ayant acquis la certitude que la prévention ne peut pas reposer uniquement sur l'information donnée aux enfants et les mesures mises en place pour éviter les récidives, DIS NO a cherché d'autres pistes de prévention.

Celle passant par la sensibilisation des adultes a retenu notre attention, dans la conviction que c'est à eux d'agir pour le bien-être des enfants.

En 2014, l'association a développé une approche préventive novatrice. Celle-ci s'adresse à des adultes ou adolescent(e)s qui connaissent des attirances ou des fantasmes d'ordre sexuel envers les enfants, mais qui n'ont pas commis d'abus.

Le but de cette démarche consiste à agir sur un enjeu de santé publique engendrant de nombreuses souffrances, contribuant ainsi à une diminution du nombre d'enfants victimes d'agression sexuelle.

DIS NO - Case postale 1493 - 1870 Monthey

0840 740 640 - aide@disno.ch

Star à Chessel

Nous sommes heureux d'apprendre que **M. Dylan Monnard** (19 ans) participe à l'émission « The Voice » sur TF1 avec son duo « Tectum » !

Nous sommes de tout cœur avec lui pour sa sélection qui aura lieu en janvier prochain.



La Municipalité de Chessel et tous ses collaborateurs, vous souhaitent de Joyeuses Fêtes et une très belle année 2017 !

Chessel, le 8 décembre 2016

Rédigé par la Municipalité - Prochaine édition début 2017 – Contact : 079 658 92 75